SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Responsable coordination, aide à la personne dans son environnement (RCAPE)

Services à la personne [LP]

ECTS
120 crédits

Durée
1 an

Établissement
Université Paris Nanterre

Présentation

La politique d'inclusion à l'école, la volonté de fermer ou de diminuer le nombre de places en milieu ségrégé, la diminution des jours d'hospitalisation, conduisent de plus en plus de personnes à vivre à domicile en ayant un besoin plus ou moins important de soutien**s** et d'aides pour tout ou partie des actes de la vie quotidienne, les soins, les déplacements, l'éducation, mais également pour soutenir et créer la meilleure qualité de vie possible pour **elles**, personnes concernées, et leurs proches.

Le refus d'une vie en institution est également exprimé par une majorité de personnes confrontées à une maladie invalidante même évolutive, ces dernières souhaitant exercer leur citoyenneté et vivre comme tout un chacun en milieu écologique, de la manière la plus autonome qui soit, en dépit des contraintes imposées par leur état de santé.

Cette vie en milieu ordinaire ne peut se concevoir sans la mise en place d'interventions humaines, d'aides et d'aménagements destinés à garantir à la personne malade, âgée, en situation de handicap, un environnement sécurisé et sécurisant et une qualité de vie à laquelle elle et ses proches sont en droit de prétendre.

Ces situations souvent complexes, se traduisent par la présence simultanée d'une multitude de facteurs médicaux, psychosociaux, culturels, éducatifs, environnementaux et/ou économiques susceptibles de perturber ou de remettre en cause la prise en charge de la personne, voire d'aggraver son état de santé, et peuvent mobiliser pléthore d'institutions et d'interlocuteurs.

L'absence de coordination et de concertation entre ces derniers, le manque d'informations communiquées aux personnes concernées quant aux missions des professionnels intervenant à leurs côtés, induisent un morcellement de la prise en charge et une absence de prise en compte de la personne dans sa globalité. La place des proches, qu'ils soient ou non en situation d'aidants, n'est pas toujours reconnue alors qu'ils font partie intégrante des ressources sur lesquelles les professionnels vont pouvoir compter et avec lesquelles ils vont devoir composer.

Ces intervenants doivent agir en fonction des capacités de la personne concernée et de ses proches à décider pour eux-mêmes et à se mettre en mouvement, dans un projet de vie et de soins choisi, qu'il importe de les aider à mener à bien.

Ce constat conduit les pouvoirs publics à concevoir des dispositifs qui doivent permettre d'accompagner ces personnes en situation complexe, vivant à domicile, dans une recherche de rupture de l'isolement et de coordination des institutions et des professionnels libéraux intervenant auprès d'elles dans les domaines du soin, de l'éducation, des loisirs, et de la vie quotidienne à domicile (hôpital, CCAS, PMI, CMPP, Associations de patients et/ou des familles de patients, école, SAAD, SESSAD, IDEL ...).

Le contexte légal et réglementaire d'intervention des professionnels du domicile, agissant dans le cadre des aides

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 23 mai 2025

à la vie quotidienne, entraine des temps de travail morcelés (souvent des temps partiels), un manque de reconnaissance du cadre complexe du métier, et une rémunération faible. Les professionnels de la coordination doivent tenir compte de ces paramètres. En effet, le personnel est peu stable, parfois en situation de mal-être à cause de situations émotionnellement coûteuses sur le plan psychique, qui peuvent conduire à des maltraitances.

Enfin, les libéraux amenés à intervenir dans ces situations souvent complexes doivent, au même titre que les institutions ou les aides humaines, travailler avec les proches et les aidants des personnes, dans un contexte où la coordination des interventions n'est pas toujours aisée, de même que la cohabitation de tous les protagonistes.

Face à ces situations, il est donc nécessaire d'instaurer une fonction de coordination, permettant de faire le lien entre la personne, sa famille et les intervenants, à partir d'une analyse fine des ressources et besoins de la personne et de chacun des membres du groupe famille.

Les + de la formation : nouveau métier, attractif, au fort potentiel d'embauche.

Objectifs

Cette licence professionnelle vise à favoriser l'émergence de nouveaux professionnels ayant pour mission :

- D'accompagner la personne dans la construction et la mise en œuvre de son projet de vie : apporter une aide qui prenne sa demande comme point de départ, et tienne compte de ses contraintes et de ses possibilités propres, comme de celles de son environnement ;
- De rendre compétents à la fois la personne et le groupe familial, en les amenant à accroître et développer leur autonomie et leur capacité à agir ;
- D'identifier les professionnels pouvant contribuer à cette démarche (travailleurs sociaux, professionnels de l'aide à domicile, soignants, professionnels de l'insertion, acteurs de la compensation du handicap etc…) ;
- De créer du lien et favoriser le dialogue entre tous ces intervenants, en aidant chacun à trouver sa place dans le processus d'accompagnement proposé à la personne concernée.

Savoir-faire et compétences

Ce professionnel devra avoir :

- Une capacité d'observation, d'écoute et d'analyse des situations individuelles et collectives ;
- Des connaissances de ce que vivent les personnes vulnérables et leurs proches (problématiques physiques et psychiques et leurs conséquences)
- Des compétences en ce qui concerne les outils et dispositifs permettant d'atteindre les objectifs fixés dans le projet individuel de la personne
- Une capacité fine à analyser le territoire et ses ressources ;
- Des connaissances sur le milieu institutionnel et la manière dont il peut être sollicité et intervenir
- Des connaissances concernant la vie des équipes

Ces connaissances doivent permettre :

- De concevoir des modalités de soutien à la personne et à ses proches
- De développer sa capacité à agir et à décider pour elle-même
- Travailler en équipe.
- De coordonner les interventions, et les limites d'action des différentes parties prenantes
- De favoriser le travail en réseau

Sa mission sera de concevoir et de mettre en œuvre des modalités de travail au cas par cas, qui permettent d'instaurer un vivre ensemble entre membres de la famille et professionnels, qui soit le plus harmonieux possible.

Les + de la formation

Nouveau métier, attractif au fort potentiel d'embauche.

Programme

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 23 mai 2025

Contrôle des connaissances

Le contrôle de connaissance se fera via des modalités variables en fonction des E.C., permettant à l'étudiant de valoriser et d'utiliser ce qu'il aura appris : devoirs maisons, dossiers, examens sur table, évaluations en contrôle continu.

L'accent, dans ses travaux, sera mis sur l'articulation entre la théorie, la méthodologie et la réalité du terrain.

Les méthodologies, les théories seront donc enseignées et évaluées de manière à servir le projet professionnel de l'étudiant, favorisant son autonomie et le travail en groupe.

Stages

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 300 heures

Stage à l'étranger : Possible

Un accompagnement personnalisé et individualisé sera proposé pour les projets tuteurés qui pourront être effectués en groupe et les stages.

Le partenariat avec l'AFM ouvre des possibilités importantes de stage.

300 heures au second semestre.
Le stage devra comprendre un volet "travail en instituions" et un volet "travail avec les familles".

Et après

Conditions d'admission

Être titulaire d'un équivalent licence 2 ou d'un diplôme équivalent de baccalauréat plus 2.

Pré-requis obligatoires

Être titulaire d'un équivalent licence 2 ou d'un diplôme équivalent de baccalauréat plus 2.
Une commission se réunira pour estimer si le diplôme correspond bien aux souhaits de la personne, et si son niveau d'étude est bien celui d'une licence ou baccalauréat plus 2.
Une commission évaluera si la demande d'acquis professionnels peut correspondre aux acquis souhaités.

Pré-requis recommandés

Avoir déjà eu une expérience professionnelle dans le domaine concerné par le public à besoins particuliers ou en situation complexe à tous les âges de la vie.

Avoir une appétence et des compétences au travail institutionnel et collaboratif.

Contact(s)

Poursuite d'études

Si l'objectif premier de la licence professionnelle est de professionnaliser à Bac + 3, certains diplômés font le choix de poursuivre leurs études en proposant leur candidature à certains masters (accès sur dossier avec un projet cohérent étudié en commission de sélection) ou en rejoignant une école (accès sur épreuve).

Poursuite d'études à l'étranger

La poursuite de la formation à l'étranger est possible et devra s'examiner au cas par cas. Le réseau de l'AFM pourra faciliter ce parcours à l'international.

Passerelles et réorientation

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 23 mai 2025

La formation permet de postuler à un master SHS en fonction des pré-requis de chacun des diplômes.

Notons que l'étudiant n'aura pas le titre de psychologue car il ne s'agit pas d'une licence 3 de psychologie, il devra donc, s'il veut obtenir le titre de psychologue, refaire une licence 3 de psychologie pour postuler ensuite en master de psychologie.

Insertion professionnelle

Cette formation permet :

- D'accompagner la personne dans la conception et la mise en œuvre de son projet (projet de vie, de soins...).
- De gérer le travail partenarial à partir et autour du projet de la personne en situation complexe
- De favoriser le travail en réseau
- D'acquérir des compétences pour travailler avec les institutions qui interviennent auprès de familles comprenant une personne en situation de handicap, atteintes d'une maladie grave temporaire ou chronique ou une autre situation complexe quelle qu'en soit l'origine (âge, dépendance, précarité, etc.).
- Comprendre les dynamiques des institutions et des équipes.

De ce fait, les étudiants pourront être embauchés par toutes institutions (établissements, collectivités territoriales, associations...) qui ont pour mission d'accompagner des personnes en situation complexe qui vivent en milieu non ségrégé.

.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Clemence Dayan

cdayan@parisnanterre.fr

Responsable pédagogique

Helene Riazuelo

hriazuelo@parisnanterre.fr

Lieu(x)

Nanterre

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 23 mai 2025

Admission

Organisation

Cette licence comprend uniquement des cours en présentiel. Elle accueille des étudiants en parcours direct et des étudiants en formation continue.

L'accent est mis sur la conception de projets tuteurés et sur le stage, en articulation avec des cours dispensés par des enseignants chercheurs et des professionnels de terrain.

La licence a été conçue et se déroule en partenariat avec l'AFM - Téléthon (association pour la Myopathie).

Elle comporte :

- Des enseignements fondamentaux
- Des enseignements complémentaires
- Des enseignements relatifs au projet tuteuré et au stage

Un accompagnement personnalisé et individualisé est proposé pour les projets tuteurés et pour les stages.

Le partenariat avec l'AFM - Téléthon ouvre des possibilités de stages.

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 23 mai 2025